

- Autel :

PM40 000404

Autel tombeau et son estrade, décoré en son centre d'un Sacré Cœur
Bois sculpté, doré et peint
Emplacement : Chœur
Début XIXème siècle

- Tabernacle :

PM40 000406

Tabernacle surmonté d'un dais à colonne
Ailes ornées de bas reliefs représentant les évangélistes
Bois sculpté, doré et peint
Emplacement : chœur
Début du XIXème siècle

- Tableau représentant Saint Martin évêque et son cadre

PM40 000408

Toile de grande dimension formant le retable du chœur de l'église
Inscription : « Longa, 1853 »
Huile sur toile
Emplacement : chœur
Date : 1853

- Tabernacle de la chapelle du Sacré Cœur

PM40 000407

Deux ailes ornées de pots à feu – une grande partie du décor apposé a disparu
Bois doré
Emplacement : chapelle du Sacré Cœur
Facture baroque rurale

Article 2 : le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, le Maire d'ARX, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans le département des Landes.

MONT-de-MARSAN, le **29 MARS 2006**

Le Préfet,

**Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général**

Jean Jacques BOYER